

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Assemblée Générale annuelle de la Société des Amis du Louvre du mardi 4 juin 2024.

Les membres de la Société sont invités à assister à l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra dans l'Auditorium Michel Laclotte (sous la Pyramide), le mardi 4 juin 2024 à 15 heures. L'émargement des feuilles de présence commencera à 14 heures. **Pour des impératifs de sécurité et pour votre confort, nous vous remercions de ne pas vous présenter à l'entrée de la Pyramide avant 14 heures.**

ORDRE DU JOUR

1. Communication du Président
2. Lecture du rapport d'activité
3. Lecture du rapport financier
4. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes
5. Questions diverses
6. Approbation des rapports et comptes
7. Approbation du renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes
8. Election des membres du Conseil d'Administration

I – POUVOIRS

Le vote par correspondance n'est pas prévu par nos statuts, mais les membres de la Société qui seraient empêchés d'assister personnellement à l'Assemblée pourront émettre des pouvoirs au nom du Président, d'un membre du Conseil ou de tout autre membre de la Société.

CES POUVOIRS DEVRONT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT NOMINATIFS. Les pouvoirs en blanc ou les pouvoirs ne mentionnant pas le nom propre de l'adhérent choisi comme mandataire seront considérés comme nuls.

À cet effet, ils sont invités à utiliser les formules de pouvoirs ci-jointes. Les pouvoirs devront être expédiés avant le samedi 18 mai 2024 (cachet de la poste faisant foi) en utilisant l'envoi gratuit (sans timbrage) à l'adresse spécifique de libre réponse suivante à inscrire sur votre enveloppe : **Les Amis du Louvre, Assemblée Générale 2024, Libre réponse n° 10603, 75043 Paris cedex 01.**

Après cette date, aucun pouvoir ne pourra plus être vérifié ni validé. Les couples disposant de deux cartes bénéficieront de deux pouvoirs.

II – ÉMARGEMENT

L'accès à l'Auditorium du Louvre s'effectuera par l'entrée de la Pyramide. Pour vous éviter une attente par trop pénible, nous vous recommandons de ne pas vous présenter à cette entrée avant 14 heures. Les opérations d'émargement ne pourront commencer plus d'une heure avant le début de l'Assemblée Générale. Les membres de la Société voudront bien se munir de leur carte. Il sera alors remis à chaque membre un bulletin de vote pour chaque résolution soumise à l'approbation de l'Assemblée. Les détenteurs de pouvoirs recevront, en outre, autant de bulletins de vote qu'ils auront de pouvoirs validés.

III – CONSULTATION DES COMPTES ET DU RAPPORT ANNUEL

Les membres de la Société pourront consulter les comptes de la Société et le rapport d'activités à partir du mercredi 17 avril 2024 au bureau des Amis du Louvre (sous la Pyramide).